

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 6 juillet 2022 à 20h30, le Conseil Municipal de VERNANTES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Thierry PAPOT, Maire en exercice.

Nombre de membres

- En exercice : 17
- Présents : 12
- Votants : 12

Date de la convocation : Le 30/06/2022

Date d'affichage : Le 30/06/2022

Présents : Mesdames Jacqueline TARDIVEL, Aurélie POIRIER, Sandra RIQUIN, Nathalie FUSELLIER Messieurs Manuel DA SILVA, Etienne MOREAU, Patrice NEAU, Robert PLU, Thierry GROSBOIS, Jacky PASQUIER, Florent POIRIER

Absents excusés : Mesdames Elodie MARCHAND, Sabrina DOUAIRE, Béatrice CANONNE, Monsieur Christian PACORY

Absente : Madame Floriane DUPUY

ORDRE DU JOUR

Monsieur Manuel DA SILVA est nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

Décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du conseil municipal

1 -

DESIGNATION	Matériel informatique (2 ordinateurs, 1 projecteur, 1 tablette)
ENTREPRISE	INFORMATIQUE DU VAL DE LOIRE
PRIX HT	3 464.00€
PRIX TTC	4 156.80€

2 -

DESIGNATION	Réalisation de carottage à la Salle des Sports
ENTREPRISE	MARANDEAU CHIGNARD
PRIX HT	880.00 €
PRIX TTC	1 056.00 €

3 -

DESIGNATION	Grillage Centre de Loisirs
ENTREPRISE	ESNAULT
PRIX HT	2 172.64 €
PRIX TTC	2 607.17 €

4 -

DESIGNATION	Remplacement du moteur de la chambre froide de la Salle des Fêtes
ENTREPRISE	QUIETALIS
PRIX HT	723.57 €
PRIX TTC	868.28 €

5 -

DESIGNATION	Arrachage des plantes aquatiques du Lavoir à la Salle des Sports
ENTREPRISE	SOLUTIV EMPLOI
PRIX HT	
PRIX TTC	567€

6 -

DESIGNATION	Entretien de la rue Moreau - août 2022 à juillet 2023
ENTREPRISE	ESNAULT
PRIX HT	1 548.50€
PRIX TTC	1 858.20€

7 -

DESIGNATION	Modification de clôture pour création d'un portillon Centre de Loisirs
ENTREPRISE	FORTIER
PRIX HT	395€
PRIX TTC	474€

8 -

DESIGNATION	Division cadastrale et bornage
ENTREPRISE	BRANLY LACAZE
PRIX HT	800€
PRIX TTC	960€

9 -

DESIGNATION	Taillage de haies à la Gendarmerie
ENTREPRISE	ESNAULT
PRIX HT	1 459.66€
PRIX TTC	1 751.59€

DEL N°06-07/2022-01 Signature d'une convention avec le SIEML

Le SIEML propose la signature d'une convention pour l'effacement des réseaux de distribution publique concernant la route de Mouliherne.

Le montant estimatif des travaux est de 263 213€ net de taxes. En fonction du règlement financier arrêté par le Comité Syndical du SIEML, le montant du fond de concours à verser par la Commune s'élèvera à 52 642,60€ hors taxes pour l'effacement des réseaux de distribution publique et d'éclairage public.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité la signature de ladite convention.

DEL N°06-07/2022-02 Récapitulatif du marché des Maisons Champneuf

Après exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le récapitulatif du marché des Frères Champneuf, tel qu'il est décrit ci-dessous,

LOT 1	MACONNERIE - SARL MARANDEAU	183 227.25€ TTC
LOT 2	CHARPENTE - CHARPENTE THOUARSAISE	NON RETENU
LOT 3	COUVERTURE - SARL DELAUNAY	57 070.96€ TTC
LOT 4	MENUISERIE EXTÉRIEURE - SARL CAILLEAUD	44 787.00€ TTC
LOT 5	MENUISERIE INTÉRIEURE - SARL CAILLEAUD	56.136.40€ TTC
LOT 6	PLATRIERIE ISOLATION - SARL ROUX	53 224.84€ TTC
LOT 7	CARRELAGE - SARL GUERET	21 303.01€ TTC
LOT 8	PEINTURES - SARL DOUAIRE	21 556.04€ TTC
LOT 9	ELECTRICITÉ - SARL GABRIEL	22 338.24€ TTC
LOT 10	PLOMBERIE - SARL GABRIEL	61 550.98€ TTC
TOTAL		521 194.72€ TTC

INFORMATIONS

- Direction de l'EHPAD

Monsieur le Maire annonce avoir reçu deux candidatures pour le poste de directeur de l'EHPAD à temps partiel, suite au départ en fin d'année de Madame Bernadette NOURY. Les candidats ont eu un entretien en présence de Monsieur Thierry PAPOT, Madame Jacqueline TARDIVEL et Madame Bernadette NOURY. Un point sera fait en septembre.

- Retour de réunion sur la Régie des Eaux :

Des bornes seront installées pour que les entreprises privées puissent se brancher et utiliser de l'eau sur celles-ci. L'utilisation de l'eau sera directement payée par le biais d'une carte rechargeable sur la borne.

De nouveaux compteurs d'eau seront installés avec un boîtier de télérelève pour pouvoir suivre la consommation du foyer ou d'éventuelles fuites.

- Retour de réunion Anjou Cœur de Ville :

L'un des buts d'Anjou Cœur de Ville est d'améliorer la densité de population sur le territoire de Vernantes. Pour cela, il est proposé de repérer des bâtisses dégradées, communales ou privées, ayant un intérêt clé pour la Commune. Les particuliers qui accepteront le projet pourront être aidés par le Département via un PIG ou un OPAH si un rachat de la Commune est effectif. Il faut faire chiffrer les coûts et les aides.

Monsieur Etienne MOREAU s'interroge sur l'intérêt porté pour un particulier demandant des aides, les dossiers administratifs peuvent faire peur.

Un nouveau questionnaire pour le centre bourg sera proposé en septembre 2022 par la Communauté d'Agglomération de Saumur. Monsieur le Maire propose une marche urbaine fin août 2022 pour le conseil municipal.

Beaucoup de panneaux et de devantures de magasins sont chargés, il serait souhaitable de les harmoniser.

- Allocation chômage d'Aide au Retour à l'Emploi :

Après le calcul des droits au chômage d'un salarié ayant quitté ses fonctions, il apparaît que la Commune doit à l'agent une Allocation de Retour à l'Emploi pour un montant de 23 822€ : base d'une allocation quotidienne de 33€ sur une durée de 709 jours. Le calcul a été fait sur la période salariée où la Commune était l'employeur principal.

- Feux d'artifices du 14 juillet 2022 à Saumur :

La Communauté d'Agglomération de Saumur Val de Loire a pris l'initiative d'inviter 250 personnes habitant l'Agglomération pour admirer les feux d'artifices sur la terrasse du Théâtre du Dôme à Saumur. Pour Vernantes, 6 habitants vont profiter de cette invitation.

- **Organisation de la fête du 16 juillet 2022 :**

L'installation se fera le 16 juillet 2022 à 10h. Le personnel technique ira récupérer les tables et chaises pour 300 personnes. Une grande tonnelle sera installée et fournie par le Comité des Fêtes de Vernantes.

- **Organisation du 14 juillet 2022 :**

L'installation des tables se fera à 10H le 14 juillet 2022. Madame Aurélie POIRIER demande des volontaires pour accueillir les élus du Conseil Municipal des Jeunes.

- **Fêtes des écoles :**

L'école publique Eugène Livet a pu bénéficier de la Salle des Fêtes pour sa kermesse du 18 juin 2022 suite aux températures caniculaires. A contrario, la kermesse de l'école privée Notre-Dame s'est fait à la Salle des Sports le 25 juin 2022 suite aux intempéries.

- **Salle des Sports :**

Monsieur Florent POIRIER précise que le sol de la Salle des Sports se dégrade. Il propose de racheter les tapis permettant d'installer des bancs en métal sans abîmer le sol ou de créer une convention de mise à disposition des tapis avec le Comité des Fêtes.

- **Arrivée d'un agent administratif :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'arrivée d'un nouvel agent à l'accueil de la Mairie.

- **Aire de camping-car :**

Monsieur Jacky PASQUIER a remarqué que des familles vernantaises se servaient de l'eau mise à disposition à l'aire de camping-car pour faire le plein de jerricanes et non pour l'utilisation des véhicules.

- **Fête du 9 juillet 2022 :**

Monsieur Etienne MOREAU informe qu'un Fez Noz est organisé le 9 juillet 2022 par le Comité des Fêtes, au plan d'eau du SIEA. Un feu d'artifice sera lancé, suivi par une soirée dansante animée par un DJ.

- **Travaux à la Mairie :**

Monsieur Manuel DA SILVA informe le conseil municipal que des travaux de rafraîchissement ont lieu dans 2 bureaux de la Mairie.

- **Rencontres parents-enfants :**

Des rencontres parents-enfants auront lieu 4 fois par an à la Maison Associative de Vernantes. Ces spectacles sont proposés par le SIVU en collaboration avec la CAF.

- **Projet maisons inclusives :**

A ce jour, deux associations seraient intéressées pour construire, chacune, 8 logements sur la commune. Une réunion a eu lieu avec ces dernières courant juin 2022, autour de ce projet avec la présence de ALTER CITES, le Département et MAINE & LOIRE HABITAT. Une prochaine rencontre aura lieu courant la fin de l'année.

- **Logements route de Mouliherne :**

Concernant ce projet, l'augmentation de 300 000€ des coûts de matières premières oblige à revoir le financement de ces logements. SAUMUR HABITAT demanderait une participation à la commune pour la création des voiries, des circulations, de locaux à vélos, de places de stationnement, des espaces verts et des réseaux publics, soit une enveloppe d'environ 75 000€, auquel s'ajoute la demande d'acquisition foncière à l'euro symbolique qui à l'origine était de 35 000€.

- **Prochain conseil municipal :**

Le prochain conseil municipal aura lieu le 7 septembre 2022.

En l'absence d'autres informations et questions, la séance est levée à 23H15.

Fait à Vernantes, le 07 juillet 2022

Le secrétaire de séance,

Manuel DA SILVA



Le Maire,

Thierry PAPOT



